



Déclaration de la FNEC FP FO à la F3SCT du 18 décembre 2023

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres de la F3SCT,

Le premier trimestre se termine et, comme nous l'avions annoncé et redouté, nous constatons que les conditions de travail des personnels se sont encore dégradées avec, entre autres, les conséquences de la mise en œuvre du Pacte et l'accélération de l'inclusion scolaire dans des conditions inadmissibles. Tout cela prend place dans un contexte d'omniprésence et d'hyperactivité médiatiques d'un ministre qui multiplie les effets d'annonce tout en continuant à supprimer des postes et à réduire les moyens.

Nous sommes réunis aujourd'hui, quelques jours après de nouvelles menaces envers une collègue des Yvelines dans l'exercice de ses fonctions, mais aussi après l'agression au couteau d'une enseignante de Rennes par un élève de 12 ans. La FNEC-FP FO apporte tout son soutien aux collègues, condamne ces menaces et rappelle que l'École publique doit être une enceinte protégée où les professeurs y sont respectés.

Pour la FNEC-FP FO, le ministre doit mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la protection des personnels, c'est sa responsabilité première. Cela passe par le recrutement massif de personnels dans toutes les catégories et l'arrêt des suppressions de postes. Cela passe par l'appui inconditionnel de notre hiérarchie quand un parent d'élève ou un élève nous menace ou tient des propos agressifs, et par celui du rectorat lorsqu'une protection fonctionnelle est demandée ou un droit de retrait exercé.

Alors que les personnels expriment chaque jour leur mal-être au travers du RSST dont près de la moitié des fiches concernent des problèmes liés à l'inclusion, l'acte 2 de cette inclusion systématique et forcée vient d'être imposé (article 53 de la loi des Finances adoptée par un 49.3). Le président Macron confirme qu'il veut aller jusqu'au bout de la destruction des structures spécialisées et adaptées, plaçant tous les personnels, les élèves et les familles dans des situations insupportables et maltraitantes. L'Acte 2 de l'École inclusive va rendre la situation explosive et intenable pour tous. Des pôles d'appui à la scolarité viennent d'être imposés à l'Assemblée nationale. Ces PAS vont permettre à l'Éducation nationale de mettre la main sur les notifications MDPH de manière à réduire encore l'accompagnement dû aux élèves.

Au nom de cet acte 2, selon le gouvernement, il faudrait fusionner les AESH et AED au sein d'un même corps, les ARE, effaçant par ce nouveau sigle la notion même de handicap.

Au cours de la conférence nationale du 17 novembre 2023 au siège de la Confédération FORCE OUVRIERE à Paris, les 230 délégués, mandatés par des milliers de collègues : enseignants, AESH, médecins de l'éducation nationale, infirmières de l'éducation nationale, personnels administratifs, chefs d'établissements, mais aussi personnels éducateurs des IME, et parents d'élèves en situation de handicap, sont venus de toute la France. Ils ont décidé de dire STOP à cette orientation ministérielle qui n'a qu'un but : faire des économies sur le dos des services publics, des élèves les plus fragiles et des personnels, et piétiner le droit aux familles d'avoir les moyens, l'accompagnement et les places en structure adaptés aux besoins de leurs enfants. Cette analyse a été partagée par les représentants

de la FCPE qui continuent d'affirmer qu'ils sont présents à nos côtés sur la base de ces revendications.

En conséquence, les délégués de la conférence, dans un appel voté à l'unanimité, ont décidé de s'adresser à l'ensemble des fédérations de l'éducation nationale, de la santé et du médicosocial, aux fédérations de parents d'élèves pour préparer la grève et la montée nationale à Paris devant le ministère le 25 janvier 2024 pour :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté,
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médicosociaux,
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les PAS.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Pacte confirme toutes nos craintes. Les situations aberrantes sont nombreuses et prouvent que le Pacte n'est pas une solution efficace, qu'il ne répond pas mieux aux besoins des élèves qu'aux attentes des personnels. Il ne peut y avoir de cohérence pédagogique quand un enseignant d'Espagnol remplace un enseignant de lettres ou d'anglais, et fait cours à toute la classe y compris aux germanistes. Un climat de pression généralisée est apparu, des chefs d'établissement sur tous les collègues, en particulier pour effectuer les remplacements de courte durée et les heures soi-disant « dues » ou « à rattraper ». Le chantage à la signature est allé bon train, en échange d'aménagements d'emploi du temps ou de mission annexes.

Il faut rentabiliser et éponger rapidement les heures Pacte, dans le premier comme dans le second degré. À nos craintes exprimées, vous nous répondiez qu'il fallait voir comment cela se mettrait en place : nous voyons. L'individualisation et la contractualisation favorisent l'arbitraire local, qui remet en cause l'ensemble de nos garanties statutaires, auxquelles nous réaffirmons notre attachement. Nous dénonçons le Pacte, ses pressions locales et ses manipulations, et continuons de nous y opposer avec force. La charge de travail des personnels est déjà bien assez lourde.

Globalement, les conditions de travail se dégradent de façon fulgurante et les missions supplémentaires s'accumulent. Les personnels sont de surcroît frappés par une inflation sans précédent. Dans cette situation, le Ministre de la Fonction Publique a déjà annoncé que le point d'indice serait gelé en 2024. La perte de pouvoir d'achat des personnels suscite colère et démotivation. La FNEC FP FO revendique une revalorisation immédiate du point d'indice de 10% sans contrepartie et l'ouverture de négociations pour un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat de 27,6% accumulée depuis 2000.

Le 5 décembre, suite à la publication des résultats du rapport PISA qui classe la France en-dessous de la moyenne de l'OCDE, le ministre Attal s'est adressé aux personnels dans le cadre de « la mobilisation absolue pour l'élévation du niveau de nos élèves » et du « choc des savoirs ». Le ministre indique : « C'est avec les professeurs, par les professeurs, grâce aux professeurs, que nous relèverons le défi de l'élévation du niveau. ».

Ce que le Ministre a oublié de rappeler, c'est que le salaire d'un enseignant Français est inférieur de 15% au salaire moyen d'un enseignant dans l'OCDE et que dans le primaire, le nombre d'élèves par classe est supérieur de 15% au nombre moyen dans l'OCDE !

Peut-on « élever le niveau » et créer un « choc des savoirs » avec 4 500 enseignants de moins, avec des effectifs par classe toujours plus chargés, avec des enseignants non remplacés quand ils sont absents, avec toujours moins d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves en difficulté ?

Que dire de l'injonction faite aux collègues de « recommander, voire prescrire, à leurs élèves des stages de réussite durant les vacances scolaires conditionnant leur passage dans la classe supérieure », stages que les personnels pourraient encadrer dans le cadre du « Pacte » alors que le ministre de la Fonction publique annonce le gel de la valeur du point d'indice pour 2024 ?

Même la liberté pédagogique, dernier rempart du statut des enseignants, est menacée dans ces annonces avec la labellisation de certains manuels et la rédaction de nouveaux programmes.

Dans le premier degré, les évaluations d'école sont également une surcharge de travail pour les enseignants, car elles ne s'inscrivent pas dans les obligations réglementaires de service, mais aussi une surcharge mentale par les pressions exercées pour les mener à terme malgré l'opposition des équipes.

L'enseignement professionnel est également dans le viseur du gouvernement. La réforme du ministre prévoit un parcours commun diminué de 6 semaines avec des épreuves aux examens avancées et introduisant deux voies durant ces 6 semaines, l'une menant à l'insertion professionnelle et l'autre à la poursuite d'études. Cela casse l'année de Terminale et le rôle du lycée professionnel dans l'Ecole, alors que les élèves ont besoin de plus d'école et d'une meilleure école. Pour les professeurs en LP, la dégradation brutale et scandaleuse de l'année de Terminale passe par une remise en cause de leur statut, notamment avec l'annualisation de leur temps de travail. Il n'y a pas d'autre issue que l'abandon de cette réforme qui est basée sur celle qui a été arrêtée en bac général parce que totalement contreproductive. Nous pouvons donc imaginer que nous savons déjà comment se terminera cette histoire...

Concernant tous les sujets évoqués, nous attendons des mesures gouvernementales fortes pour améliorer les conditions de travail des personnels et revaloriser les salaires.

Merci pour votre attention.